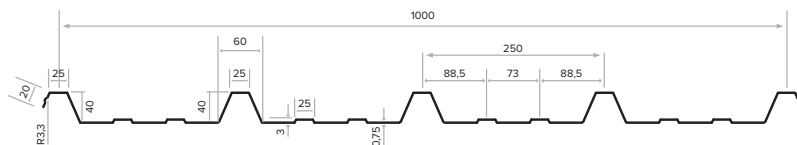
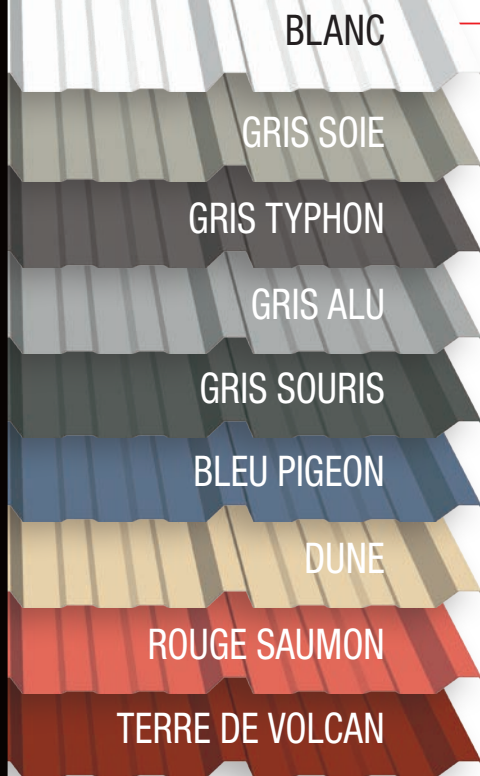


TÔLE NERVURÉE

ALUMINIUM 25 μ / 25 μ



Aspect de surface	Prélaquée 2 faces
Matériau	Aluminium 90/100°
Surface polyester	25 μ - 25 μ
Longueur	de 0,10 m à 13 m
Longueur d'onde	250 mm
Hauteur d'onde	40 mm
Largeur hors tout	1050 mm
Largeur utile	1000 mm
Coloris	Voir nuancier
Poids kg/m ²	3,05 kg
Garantie décennale	Avec

GARANTIE DÉCENNALE

Applicable sur :
Tôle profilée en aluminium 90/100° prélaquée double face 25/25 μ conforme à la norme NF P34-411

Assurée par L'Auxiliaire BTP
Mutuelle d'assurance des professionnels du bâtiment
et des travaux publics
50, Cours Franklin Roosevelt BP6402 69413 Lyon Cedex 06
04 72 74 52 52 - 04 78 24 96 85

Client : MOGATOLE / Contrat : 066-140029

PENTE

Les toitures ondulées recevant les tôles MOGATOLE doivent avoir une pente minimale ou supérieure à 25%.

ESPACEMENT DES PANNES

Au maximum égale à 1,20 m.

ACCESSOIRES DE FINITION

Faîtage - ande de rive - solin - sous-rive - caisson - chéneau encaisse. Entoilage TOPCOAT des points singuliers.

FIXATIONS

• Tirefond à visser (DIAM > 6 mm - non conforme DTU : annule systématiquement toutes les garanties contractuelles) ou vis autoperceuse en acier inox A2 (304L) ou A4 (316L) (DIAM > 5,5 mm - conforme DTU), munis d'une rondelle d'étanchéité vulca sous tête et d'une plaquette profilée montée sur rondelle d'étanchéité.

• Pontet plastique, adapté au profil, disposé au droit des fixations sous l'onde du profil et destiné à éviter toute déformation lors des opérations de vissage. Fixation toute les deux ondes et au recouvrement.

NORMES ET DOCUMENTS À CONSULTER

Acier suivant EN 10346 laqué EN 10169
• DTU 40.35 Couverture en plaques nervurées métalliques
Détail des dispositions de pose
• DTU 40.35 Couverture en plaques nervurées métalliques

TYPE DE BÂTIMENT

Le système s'utilise en construction neuve comme en réhabilitation, sur locaux de faible et moyenne hygrométrie et une distance à la façade maritime > 500 m. Les supports peuvent être du type charpente bois ou métallique avec une flèche limite au 1/200ème.

TYPE DE TOITURE

Le système s'utilise en couverture froide et ventilée.

PÉNÉTRATIONS

Canalisations : privilégier l'utilisation d'accessoire d'étanchéité pour passage de câbles et canalisations type PIPECO ou équivalent.

ECLAIRAGE ET VENTILATION DES COMBLES

Eclairage par plaques translucides de même profil que les tôles ou par châssis fixés sur des plaques spéciales. L'espacement des pannes doit alors être réduit pour les plaques translucides.

AÉRATION DES COMBLES

POSE EN TOITURE FROIDE : surface correspondant à 1/500° de la surface des combles.

POSE EN TOITURE CHAUDE : dans les conditions de l'avis technique de l'isolant de type feutre tendu le cas échéant.

PANNEAUX SOLAIRES THERMIQUES OU PHOTOVOLTAÏQUES

La fixation d'équipement de type panneaux solaires ou autres devra être étudiée par un bureau d'études techniques. L'emploi de chevêtres sera nécessaire.



RENDU DES COULEURS NON CONTRACTUEL, SE RÉFÉRER AU NUANCIER RAL OU ÉCHANTILLON SUR DEMANDE.